

L'association des ingénieurs et scientifiques de France et le Medef signent une convention pour dynamiser l'attractivité des filières scientifiques

Publié le 25 octobre 2017

La France a besoin de retrouver une ambition de conquête et de croissance, renouvelée, enthousiasmante et entrepreneuriale. Elle a les moyens de cette ambition grâce à l'engagement, la créativité et l'audace de ses ingénieurs et scientifiques qu'elle forme, les meilleurs au monde. Afin de resserrer les liens entre ces formations d'excellence et les filières industrielles, l'association des Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF) et le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) ont signé une convention de coopération partenariale ce mercredi 25 octobre 2017.

Cette convention prend acte des échanges et actions déjà amorcés depuis plusieurs années au niveau national en matière de formations des ingénieurs et scientifiques, d'attractivité de ces formations, notamment auprès des plus jeunes, mais aussi sur l'évolution des métiers et des filières dans le contexte de définition de nouvelles stratégies pour une industrie du futur.

Avec la volonté d'impliquer plus fortement leurs représentations respectives dans les territoires autour de ces thématiques, la convention identifie des axes d'actions concrètes et communes autour des problématiques de l'orientation des jeunes, de la promotion du doctorat, du développement de la diversité des talents et de l'engagement de l'ingénieur et du scientifique dans la vie publique.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : « *Nous sommes pleinement entrés dans la Troisième révolution industrielle, celle de l'ubiquité numérique et de la génération permanente de nouveaux modèles disruptifs. La France peut s'enorgueillir de former les meilleurs ingénieurs et scientifiques au monde. Plus que jamais nous avons besoin d'eux pour permettre à notre pays, à travers son tissu industriel et dans tous ses secteurs économiques, de redevenir « la terre de tous les possibles ». Ce partenariat veut incarner cette ambition, celle d'un pays réconcilié avec son génie. »*

Pour **Marc Ventre, président d'Ingénieurs et scientifiques de France** : « *L'association IESF souhaite promouvoir la formation des ingénieurs et scientifiques à la française, dont les qualités de création et d'innovation sont reconnues à travers le monde. La signature de cette convention de coopération partenariale permettra d'augmenter l'impact de nos actions de sensibilisation et d'information sur l'importance de la contribution des ingénieurs et scientifiques pour concevoir la société de demain, dans le cadre des transformations structurelles liées aux transformations énergétique et numérique, en collaboration avec les entrepreneurs et tous les acteurs économiques désireux de s'engager sur des projets forts .»*

A propos d'IESF

Association d'Utilité Publique contribuant à la représentation des professions d'ingénieur et de scientifique, IESF est indépendante de toute affiliation politique ou confessionnelle ; elle a pour mission de fédérer les associations et de regrouper les organisations qui rassemblent à divers titres des ingénieurs et/ou des scientifiques de la mouvance française. Son objectif est de promouvoir la qualité et l'efficacité de cet ensemble de professionnels, corpus essentiel du capital humain français, ainsi que leur insertion dans l'économie nationale au service de la collectivité.

IESF a également pour objet de promouvoir, maintenir ou défendre les intérêts moraux, culturels, économiques et civiles des ingénieurs et scientifiques, qu'ils le soient par leur formation ou par les fonctions qu'ils exercent.

A propos du Medef

Le Medef est le premier réseau d'entrepreneurs de France. Plus de 95% des entreprises adhérentes au Medef sont des PME.

Le Medef met au cœur de son action la création d'emplois et la croissance durable. Il promeut l'entrepreneuriat et défend la libre entreprise.

Le Medef dialogue avec l'ensemble des acteurs de la société civile et œuvre auprès des différents décideurs en faveur d'une meilleure compréhension des contraintes et des atouts des entreprises.